

23rd Réunion du comité directeur

Projet de résumé
6 et 7 juillet 2022
Réunion virtuelle

Objectifs

- S'accorder sur le **processus politique et les consultations sur le document final** avant le [sommet de 2022 sur la coopération efficace au développement](#).
- Convenir d'une proposition révisée pour le **nouveau cadre et le nouveau processus de suivi**, afin de préparer son approbation lors du sommet.
- Approuver l'**appel à l'action de Berne** pour un soutien efficace aux systèmes statistiques nationaux.
- Convenir de **dispositions de gouvernance actualisées** pour les coprésidents et le comité directeur et ;
- Discutez des éléments clés de la **préparation et de la logistique du sommet de 2022**.

Contacts de l'équipe conjointe d'appui

Thomas Boehler, e-mail : Thomas.Boehler@oecd.org, tél. : +33 1 45 24 87 75

Yumna Rathore, e-mail : Yumna.Rathore@undp.org, tél. : +1 212 906 5742

Pour les documents de référence et les présentations de cette réunion, veuillez consulter [cette page](#) et pour une liste des membres du comité directeur, veuillez consulter [cette page](#).

Décisions et actions découlant

Le comité directeur :

[Document final]

- ✓ est convenu que les membres consultent leurs circonscriptions sur le projet de document final zéro, expriment leur intérêt pour le groupe de rédaction et sensibilisent aux messages clés dans différents contextes.

[Suivi]

- ✓ a approuvé le nouveau cadre et processus de suivi pour approbation lors du sommet, fourni des contributions sur les engagements liés au suivi pour le document final du sommet, et accueilli favorablement de l'inclusion de l'évaluation des principes de Kampala (KPA) dans le cadre de suivi comme une opportunité d'encourager les parties prenantes engagées dans le secteur privé à suivre les progrès au niveau national. appelant à rationaliser ses projets de mesures de manière inclusive.

[Conclusion du programme de travail 2020-22 du GPEDC]

- ✓ a approuvé l'appel à l'action de Berne sur le soutien efficace aux systèmes statistiques nationaux et aux données pour le développement, s'est félicité de la poursuite des travaux sur un cadre d'évaluation permettant de suivre l'efficacité de la coopération Sud-Sud et a encouragé tous les domaines d'action à finaliser leurs résultats bien avant le sommet

[Nouvelles modalités de gouvernance]

- ✓ Ils ont approuvé la proposition de mise à jour des rôles et des responsabilités des membres du comité directeur et des coprésidents en vue de l'élaboration des mandats correspondants, ont accueilli favorablement les contours d'un nouveau modèle de prestation du GPEDC et ont convenu de faire avancer les travaux sur ce point en septembre-octobre afin de clarifier davantage ses implications pratiques et en termes de ressources.

Résumés des sessions

Session I : Résultat politique du Sommet : Structure et processus

(Modéré par S.E. M. Thomas Gass, Suisse)

Principaux points à retenir :

- Les membres ont accueilli favorablement les messages clés, la structure et l'ambition du projet de document final zéro et ont accepté de soutenir leurs circonscriptions en fournissant des contributions au cours de l'été.
- Les membres exprimeront leur intérêt à rejoindre le groupe de rédaction avant la fin du mois d'août.
- Les membres soulèveront les messages contenus dans le projet zéro dans d'autres forums et processus mondiaux afin de mettre en avant l'efficacité de la coopération au développement en cette année cruciale.
- Les Nations unies réengageront et réaffirmeront leur engagement à soutenir les pays partenaires dans leur rôle consistant à réunir les acteurs autour de la table dans le cadre de dialogues d'action allant de l'avant.

Points clés de la discussion :

- Ambition : Document délibérément court, l'ébauche zéro du document de résultats vise à positionner stratégiquement la coopération efficace au développement, en mettant l'accent sur l'action collective et en rendant la GPEDC apte à soutenir une plus grande action au niveau national. Les engagements partagés sur les actions futures seront repris dans les annexes. La

justification ne sera pas incluse dans le document final mais permettra des échanges transparents sur la raison pour laquelle le texte devrait être inclus.

- **Processus** : Les parties prenantes sont invitées à consulter leurs circonscriptions en juillet-août avant la publication d'un premier projet. Il a été convenu de réunir un petit groupe de rédaction pour diriger la finalisation du document à travers un processus léger, transparent et inclusif. Le groupe comprendra des représentants de haut niveau politique, y compris les coprésidents, et des représentants des circonscriptions afin d'assurer une représentation équilibrée et inclusive.
- **Discussion** : Les membres accueillent favorablement le projet zéro et soulèvent les points suivants :
 - Toutes les questions clés ont été considérées comme bien traitées et reflétées dans le document, ce qui témoigne d'un engagement inébranlable en faveur de ce programme et des pressions exercées sur les budgets de développement.
 - Les messages peuvent bénéficier d'un plus grand sentiment d'urgence pour souligner pourquoi l'efficacité de la coopération au développement est essentielle pour faire face aux défis et aux crises urgentes dans un environnement opérationnel difficile et de plus en plus diversifié.
 - La nécessité de lier plus concrètement les principes d'efficacité à d'autres agendas, notamment le changement climatique, l'environnement et d'autres biens publics mondiaux, a été soulignée.
 - Une perspective d'avenir a été suggérée pour ouvrir la voie à l'avenir du GPEDC et aux actions des parties prenantes conformément à leurs engagements après le sommet.
 - Il a été suggéré de rendre plus visible dans le document l'importance de "l'appropriation par le pays" comme l'une des pierres angulaires de l'efficacité.
 - Les participants ont suggéré d'ajouter d'autres priorités et considérations de fond propres aux parties prenantes, notamment la localisation de la coopération au développement, l'égalité des sexes et l'autonomisation économique des femmes, et la contribution du secteur privé au-delà du financement des ODD.

Session 2 : La réforme du suivi du Partenariat mondial : Préparer l'approbation et le déploiement

(Modéré par M. Vitalice Meja, coprésident non exécutif)

Principaux points à retenir :

- **Les membres ont approuvé le cadre et le processus de suivi révisés, et ont convenu d'aller de l'avant en le proposant pour approbation au Sommet.** Les efforts déployés dans le cadre du processus de réforme ont été très appréciés, en particulier la manière consultative et inclusive dont il a été mené.
- **Les membres se félicitent de l'inclusion de l'évaluation des principes de Kampala (KPA) dans le cadre de suivi, qui remplacera l'indicateur 3 et couvrira un plus large éventail de questions d'efficacité liées à l'engagement du secteur privé, et fournissent des commentaires sur le cadre et les paramètres proposés.** Les membres ont apprécié la vision et l'ambition qui sous-tendent l'évaluation des principes de Kampala, en tenant compte des points de vue de tous les acteurs clés impliqués dans l'engagement du secteur privé, et ont demandé que les travaux se poursuivent pour rationaliser les paramètres de manière inclusive. La suggestion d'un déploiement progressif du KPA lors du prochain cycle de suivi a été bien accueillie, dans l'espoir que les premières expériences permettront d'affiner (et de vérifier la faisabilité) la collecte de données et le suivi des progrès au fil du temps.
- **Les membres ont apporté des contributions sur les engagements liés au suivi à inclure**

dans le document final du sommet et dans l'annexe, et ont approuvé le texte proposé. La reprise du suivi en 2023 nécessitera un engagement fort aux niveaux politique et technique, et les membres ont convenu de commencer à mobiliser leurs circonscriptions pour qu'elles s'engagent dans le prochain cycle de suivi, qui débutera en 2023.

Points clés de la discussion :

- En ce qui concerne le cycle continu mondial, les membres ont particulièrement apprécié le cycle prolongé, la flexibilité accrue et la possibilité de s'adapter aux contextes nationaux, ainsi que le potentiel de changement de comportement. Les pays partenaires ont rappelé qu'une appropriation politique de haut niveau et un engagement fort de toutes les parties prenantes sont essentiels pour que le suivi soit réussi et se traduise par des actions concrètes. Ils ont également salué le passage à un outil de rapport en ligne pour la collecte des données et la perspective d'un soutien plus personnalisé de la part de l'équipe de soutien conjointe OCDE-PNUD. L'idée d'un tableau de bord en ligne a également été évoquée comme un outil permettant d'accroître la transparence du processus de suivi au niveau national. Le rôle des institutions régionales pour soutenir les pays partenaires dans le renforcement des capacités et le déploiement du suivi a également été réitéré. Il a été suggéré de faire le point lors du prochain cycle afin d'examiner les expériences et les leçons tirées de la mise en œuvre de l'exercice de suivi révisé.
- Les membres ont trouvé que le cadre révisé reflète bien les domaines d'intérêt approuvés tout en préservant la continuité en conservant les mesures antérieures. Les nouveaux domaines d'intervention et l'inclusion du LNOB ont également été appréciés par les membres, mais la collecte de données pour le LNOB a été reconnue comme un défi potentiel pour les pays partenaires. L'importance d'évaluer le soutien des partenaires au développement pour renforcer la capacité de planification du développement des pays et ses systèmes, y compris les systèmes de gestion de l'information des pays, a également été reconnue.
- Reconnaissant la diversité des motivations et des intérêts des parties prenantes à l'engagement du secteur privé (PSE), les membres se sont félicités de la poursuite des travaux visant à garantir que l'intérêt manifesté pour le suivi du soutien par rapport aux principes de Kampala et l'évaluation multipartite favorisent un environnement politique solide, l'inclusion, l'apprentissage et l'action afin de promouvoir l'accent sur un partenariat efficace pour des résultats qui bénéficient aux personnes les plus délaissées.
- Les membres se sont félicités du fait que le suivi restera un exercice mondial et qu'un rapport final mondial complet continuera d'être produit à la fin de chaque cycle pour rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre des principes de Busan. Les acteurs non étatiques ont attiré l'attention sur les contraintes financières et politiques qui peuvent entraver leur participation, y compris celle des OSC qui sont confrontées à des défis croissants quant à leur capacité à opérer librement ; dans ce contexte, il sera important que le GPEDC soit suffisamment bien financé pour réaliser l'ambition du nouveau suivi.

Discussion spéciale pour conclure le programme de travail 2020-22 : Appel à l'action de Berne et autres résultats du programme de travail

(Modéré par M. Farid Aziz, Bangladesh)

Principaux points à retenir :

- **Les membres ont approuvé l'Appel à l'action de Berne sur le soutien efficace aux systèmes statistiques nationaux et aux données pour le développement** et ont exprimé leur soutien pour continuer à le promouvoir, l'utiliser et le diffuser au niveau national.
- **Les membres ont été informés du cadre de suivi de l'efficacité de la coopération Sud-Sud élaboré par le domaine d'action 2.3 sur la coopération Sud-Sud dirigé par la Colombie.**
- **Les domaines d'action ont été encouragés à finaliser leurs résultats avant le sommet.**

Points clés de la discussion :

- Les membres ont accueilli favorablement l'appel à l'action de Berne, qui s'appuie sur les quatre principes d'une coopération efficace au développement et sur les travaux du domaine d'action 1.2 du GPEDC sur les données et les capacités statistiques. Il comprend 24 actions stratégiques à examiner pour améliorer la production de données et la collaboration entre les communautés concernées et promouvoir le soutien à cet égard là où il est le plus nécessaire. La Suisse a encouragé les membres à s'engager dans la préparation d'une session de haut niveau sur les données lors du Sommet sur la coopération efficace au développement.
- La Colombie a également présenté les progrès réalisés sur un nouvel indice multidimensionnel de l'efficacité de la coopération Sud-Sud et ses résultats préliminaires basés sur des projets pilotes dans sept pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. La Colombie a souligné que cette nouvelle méthodologie a été conçue pour identifier, et générer un dialogue autour, des bonnes pratiques d'"efficacité" dans la coopération Sud-Sud et peut servir d'outil pour permettre à d'autres fournisseurs de coopération Sud-Sud de réfléchir à leur efficacité en matière de développement.

Session 3 : Mise à jour des dispositions de gouvernance et propositions pour un nouveau modèle de prestation de GPEDC

(Modéré par S.E. M. Crispin Mbadu Phanzu, Vice-Ministre du Plan, République démocratique du Congo)

Principaux points à retenir :

- **Les membres sont d'accord avec la proposition de mise à jour des rôles et responsabilités des membres du comité directeur et des coprésidents.**
- **Les membres ont accueilli favorablement les contours suggérés d'un nouveau modèle de mise en œuvre du GPEDC pour assurer le dialogue et l'action au niveau national et dans un cadre multipartite.** Ils ont exprimé leur volonté de contribuer à l'élaboration du modèle de mise en œuvre sur cette base, à l'inclusion d'éléments clés dans l'annexe du document final du sommet et à la poursuite de la réflexion sur la manière de mobiliser les ressources et d'établir des partenariats au niveau national pour assurer la transition vers ce nouveau modèle.
- **Les coprésidents échangeront avec les membres par le biais de canaux dédiés en septembre-octobre afin de faire progresser ce nouveau modèle et de clarifier davantage les implications pratiques et en termes de ressources du nouveau modèle de prestation.**

Points clés de la discussion :

- Les membres ont souligné **l'importance de veiller à ce que les nouvelles méthodes de travail du comité directeur du GPEDC reflètent les priorités des groupes d'intérêt qui composent le partenariat**, en reconnaissant que des priorités différentes nécessiteront des degrés de soutien différents. La décision de ne pas faire tourner les coprésidents au moment du Sommet (RD Congo, 4th coprésident) a été saluée pour assurer la continuité et la mémoire institutionnelle.
- **Les membres se sont accordés sur l'importance de mieux exploiter l'influence politique et les vastes réseaux des organisations régionales.** Les organisations régionales peuvent faire le lien entre les travaux mondiaux de la GPEDC et la mise en œuvre au niveau national en renforçant les capacités des États membres à s'approprier le programme d'efficacité et à faciliter l'échange de connaissances et l'apprentissage par les pairs, notamment sur les priorités thématiques dans lesquelles elles sont spécialisées. Les organisations régionales auront également besoin de ressources adéquates pour s'acquitter de leurs nouvelles responsabilités.

Le NEPAD a réaffirmé son rôle à cet égard en Afrique, en signalant son rôle continu de sensibilisation politique dans la région.

- **Le nouveau modèle de mise en œuvre doit être axé sur les solutions aux problèmes d'efficacité du développement auxquels les pays sont confrontés.** Cela nécessite un nouveau programme de travail véritablement équilibré et axé sur la demande, avec les dialogues de suivi et d'action comme " colle " et des efforts continus pour promouvoir l'apprentissage des expériences au niveau national (notamment au Forum de Busan et au Programme d'apprentissage et d'accélération). Il devrait associer les différents piliers du nouveau modèle d'exécution en un ensemble cohérent qui soutienne l'adaptation du programme d'efficacité au niveau national, compte tenu de l'évolution des questions de politique mondiale, tout en clarifiant les rôles des coprésidents, du comité directeur, de l'équipe commune d'appui et des autres parties prenantes au niveau national pour soutenir la mise en œuvre.
- Enfin, les **membres ont soulevé l'urgence d'aborder les implications en termes de ressources de tout nouveau modèle de prestation et du futur programme de travail.** Compte tenu des pressions budgétaires auxquelles le GPEDC est confronté, les attentes doivent rester réalistes, et tous les partenaires du partenariat multipartite devront utiliser les nouvelles dispositions de gouvernance proposées pour assumer leurs responsabilités spécifiques. Il convient d'être prudent et de ne pas ajouter de nouveaux éléments au programme de travail, compte tenu des ressources et du secrétariat du GPEDC, déjà très sollicités. L'expérience a montré que seuls les domaines d'action bien financés donnent des résultats de grande qualité.

Session 4 : Décisions stratégiques et prochaines étapes pour la réalisation du sommet

(Modérée par Mme Andrea Ries, Suisse)

Principaux points à retenir :

- La seconde moitié de 2022 nécessitera une **interaction et un suivi considérables pour mobiliser conjointement les parties prenantes au plus haut niveau possible**, notamment lors d'événements clés avant le sommet.
- Les membres du comité directeur **ont accueilli favorablement la version actuelle du programme du sommet** et ont demandé une version mise à jour avec les responsables des sessions.
- Il a été rappelé aux responsables des sessions et aux organisateurs des projecteurs de partager les notes conceptuelles avant le 15 juillet et d'impliquer les gouvernements des pays partenaires dans les premières étapes de la préparation des sessions.
- Compte tenu de la nature hybride de l'événement, et de la limite de 550 participants sur place et de 2 500 participants virtuels, tous les membres ont été encouragés à motiver leur circonscription à **répondre rapidement aux invitations**.
- Le JST, en collaboration avec la Campagne d'action des Nations Unies pour les ODD et les membres du Comité directeur, a élaboré des **messages spécifiques aux circonscriptions et des boîtes à outils pour les médias sociaux** (disponibles [ici](#)) que les membres sont encouragés à utiliser pour mobiliser leurs circonscriptions. Le [réseau de communication du Sommet](#) est un outil puissant qui est utilisé pour diffuser ces produits de communication.
- En l'absence de données de suivi, **la publication du sommet** présentera les preuves et les tendances issues des dialogues d'action organisés et du travail des domaines d'action au niveau

national, et se concentrera sur l'application des principes dans un contexte très difficile et dynamique. Le **tableau de bord des pays**, un outil en ligne de pages pour les pays, sera également lancé lors du Sommet pour compléter le rapport.

Points clés de la discussion :

- La Suisse a souligné les lacunes en matière de leadership pour certaines sessions plénières et a encouragé les membres à explorer leurs circonscriptions pour identifier des pistes et des volontaires.
- La Suisse, avec le soutien de la JST, fera correspondre les confirmations de haut niveau avec les groupes de sessions en discutant des possibilités d'intervention avec les responsables. Les demandes supplémentaires pour des sessions de type "spotlight" seront reçues et évaluées au cas par cas.
- Les membres ont exprimé leur intérêt pour des sessions spécifiques, y compris la CE (chef de file du domaine d'action 1.1.) qui a confirmé qu'elle organiserait la session 2 en se basant sur le projet de recherche connexe en cours, et la CE ainsi que la Suède qui ont également exprimé leur leadership pour la session plénière 3.
- Tous les messages de suivi de la lettre du Président de la Confédération suisse seront envoyés, ainsi que les informations relatives à l'inscription et à la logistique, au cours du mois de juillet.
- Dans le cadre de la "route vers le sommet", plusieurs événements ont été organisés avec succès, notamment lors du Forum des Nations unies sur le financement du développement, du Forum politique de haut niveau des Nations unies et des Journées européennes du développement.
- Le représentant de l'UNSDG a réitéré son soutien à la mobilisation des organisations internationales pour les préparatifs du Sommet et a rappelé à tous la session d'information de juin pour les entités des Nations Unies qui a été organisée par Mme Ulrika Modeer et M. Thomas Gass à Genève.
- Le CPDE a indiqué que le nombre minimum de sièges attribués aux OSC pour la participation en personne devrait être porté à 60.